

**DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES**

**COMMUNE D'ÉPANNES**

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil seize, le 6 Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à ÉPANNES sous la présidence de M. Thierry BEAUFILS.

**Étaient présents** : Mrs BEAUFILS –MOUSSEAU- BRULE- LEDET –BAUDU- AUGEREAU- BAUDOUIN- PONTET- Mmes GALLOPIN – GUIGNARD

Absentes excusées : Sabrina BLANVILLAIN donne pouvoir à Chantal GUIGNARD  
Anne BERNOLE donne pouvoir à Damien BUDU

Mr Emmanuel BRULE a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : 10 + 2 pouvoirs

Date de Convocation : Le 30 Mai 2016

Monsieur le Maire commence la réunion par l'annonce de la démission d'un Conseiller Municipal, Monsieur Jérémie ROULIN. Son courrier de démission a été envoyé à Monsieur le Préfet.

**Approbation du dernier compte rendu**

Monsieur le Maire fait lecture du dernier compte rendu de Conseil Municipal en date du 2 Mai 2016.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

**CONVENTION D'ANIMATION AVEC GPA 79**

**D01.06.2016**

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'est accompagnée depuis l'année 2014 d'une réflexion pour promouvoir des activités pédagogiques sans l'enceinte de l'école Jacques Prévert d'Épannes et c'est ce que la commune a fait en travaillant en collaboration avec l'association GPA 79 afin de faire appel à leurs compétences.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler la convention d'animation avec GPA 79 pour toute l'année 2016, prévoyant une partie financière inchangée, soit 161€70 par animateur et par séance auquel s'ajoute un temps de coordination de 35h soit 1750€ supplémentaire par an.

Les membres présents approuvent cette décision à l'unanimité.

**ATTRIBUTION SUBVENTION 2016**

**D02.06.2016**

Sur proposition de Maire, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes aux associations énoncées ci-dessous :

Coopérative scolaire d'Epannes	1600€
GPA 79	8200€
Bibliothèque Jacques Prévert	700€

### **Questions diverses :**

#### **CAN : régie des déchets ménagers**

La CAN va mettre à disposition de la commune un container supplémentaire rue Marcel Albert pour les papiers. Au niveau de la salle des fêtes il y en a déjà 1. Cela afin de permettre aux usagers de faire le tri entre le plastique et le papier pour mieux gérer le recyclage.

**Projets2017** : La commune envisage de participer au concours « des villages fleuris » en 2017.

Suite à des courriers distribués dans les boîtes aux lettres concernant la possibilité de mettre en place sur la Commune un comité d'animations, une quinzaine de personnes a répondu favorablement à cette initiative.

Une réunion est prévue le 24 juin à 19h30 à la salle des fêtes afin d'échanger sur les modalités d'organisation de ce futur comité d'animations.

**Voiries communales** : Les plantations de fleurs annuelles ont été réalisées et le désherbage a commencé. Les agents utilisent des nouveaux produits dits « phytosanitaires » qui se révèlent très efficaces. Néanmoins se sont des produits qui, une fois répandus, ont besoin de temps pour agir.

**14 juillet** : Lors de l'assemblée générale organisée par l'ACCA (association de chasse d'Epannes), le président a laissé entendre que le méchoui du 14 juillet serait peut être maintenu. L'information va nous être confirmée prochainement.

**Locatifs** : la commission « attribution des logements locatifs » s'est réunie récemment. Un logement a été libéré le 27 mai dernier et a aussitôt été réattribué au 1<sup>er</sup> juin.

**AIPEMP** : Denis PONTET a participé à l'assemblée générale de l'association. Une convention de partenariat a été signée avec la commune. Cette association s'occupe de recenser les pièges installés sur les berges du marais afin de comptabiliser la capture des ragondins et des nuisibles. 107 ragondins ont été capturés en 2016 sur un trimestre ! La commune verse une participation annuelle à cet organisme qui sert essentiellement à l'environnement : restauration des berges, replantage des peupliers, lutte contre les nuisibles.

**Incivilités** : dans le lotissement des jardins de ribray, il a été constaté des véhicules circulant sur les voies « sens interdits ».

Des personnes tondent le dimanche après-midi alors que le règlement ne l'autorise que le matin entre 10h et 12h.

Il est envisagé de mettre un panneau « stop » rue de la Martellerie pour sécuriser l'intersection avec la route de Saint Jean d'Angély.

**Ecole** : un questionnaire de satisfaction va être distribué aux enfants concernant la cantine scolaire. En effet, la commune a changé de prestataire début septembre et l'avis des enfants et du personnel enseignant est important.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 30 juin 2016 à 18h00.

**Enquête publique** : une enquête publique sur le projet d'aménagement foncier partie plaine a débuté le 25 mai et se terminera le 25 juin. Des permanences sont organisées par un géomètre et un commissaire enquêteur.

**La séance est levée à 23h30**

**Prochain conseil municipal lundi 4 juillet à 20h30**